

Dimanche 17 mars 2013
Judica
Jean 11, 47-53
L'agneau de Dieu

A. 1. Le dimanche d'aujourd'hui porte le nom de « Judica », c'est-à-dire « Rends-moi justice. » La phrase est prise du Psaume 43, que nous avons prié au début de notre culte. Elle dit : « Rends-moi justice contre une nation non sainte. » Il s'agit donc d'un procès. Le dimanche s'appelle aussi « dimanche de la *Passion*. » Ici il s'agit de souffrances.

Nous sommes dans la dernière ligne droite qui va conduire Jésus à la mort. Elle commence par un procès, par un jugement rendu par le Sanhédrin, avec la sentence simple : la mort, qui suppose la souffrance.

Voilà ce que nous commémorons aujourd'hui. La machine infernale se met en route et les étapes en place. D'abord lentement, avec cette décision du Sanhédrin, encore secrète, puis de plus en plus vite, avec l'entrée de Jésus à Jérusalem, la purification du Temple, ses prédications dans le Temple à l'occasion la grande fête de la Pâque. Jésus prêchera dans le Temple le lundi, le mardi, le mercredi, soit trois jours. Puis le jeudi, ce sera l'Institution de la Cène, le Vendredi l'arrestation, le jugement et la mort. Tout va très vite, sous le double thème du jugement, qui est en fait un complot contre Jésus, et celui de la souffrance et de la mort.

2. Ce dimanche « Judica » a un caractère judiciaire, mais aussi politique. « Que ferons-nous ? », disent les dirigeants du peuple juif. On croit entendre nos gouvernants actuels, confrontés à toutes sortes de questions, qu'ils résoudront

plus ou moins bien. Et aussi les candidats aux diverses élections, qui disent tous : « Voilà ce que nous ferons ! », et qui se retrouvent souvent à dire : « Que ferons-nous ? », parce qu'ils ne peuvent pas tenir leurs promesses, ou parce que les événements les dépassent.

La question n'est pas uniquement religieuse avec Jésus. Le Sanhédrin est chargé des questions religieuses internes du peuple juif. Les Romains ne se mêlent pas de ces questions. Mais quand elles aboutissent à demander la peine de mort - pour blasphème par exemple - ce qui sera le cas de Jésus, le Sanhédrin doit en référer au gouverneur romain, qui seul a le pouvoir de prononcer cette sentence, pour quelque motif que ce soit. La question devient politique. C'est d'ailleurs ce que fait remarquer le grand-prêtre, chef du Sanhédrin : « Si nous laissons faire, les Romains détruiront la ville et la nation. » Il craint des révoltes, entraînant des représailles. Or Ponce Pilate est un personnage brutal et haï, qui a beaucoup de morts à son actif, et qu'il n'est pas nécessaire d'exciter.

En résumé, le Christ pose un problème judiciaire religieux à cause de sa prédication jugée hérétique, un problème **humain** à cause des souffrances et de la mort qu'on lui infligera, et un problème **politique** à cause de l'implication de la nation juive et de l'empire romain.

B. 1. Les questions religieuses deviennent vite politiques. Nous vivons en France, où beaucoup de politiques prétendent le contraire, sous prétexte de « laïcité à la française. » Mais ils se trompent : les débats sur le statut des femmes dans l'Islam, le port du voile et de la burka, la viande halal et casher, l'implantation des mosquées, la question des minarets, la défense des synagogues, des églises et des mosquées contre les fanatiques, tout cela,

qu'on nous dit être des problèmes religieux et privés, n'arrête pas d'entrer dans la sphère publique et politique.

2. D'autres exemples montrent que ces questions religieuses sont politiques. La lutte contre les sectes est menée par des services de l'état, en France ou ailleurs. Rappelez-vous l'affaire de l'américain Jim Jones dans le Guyana : quand un sénateur américain a voulu enquêter sur ce Temple et sa communauté, il a été assassiné sur l'ordre de Jim Jones, qui ensuite a obligé à se suicider plus de mille personnes avec lui. Ou l'affaire de l'autre américain Moïse David et de sa secte des « Enfants de Dieu », retranchés avec des armes dans une ferme, que la police a finalement attaquée, faisant plus de 100 morts. Ou encore l'affaire du « Temple du soleil », créé par le suisse Luc Jouret au « Grand Bornand », qui a conduit ses fidèles à un suicide collectif tuant 56 personnes.

Tous ces exemples montrent que les faits religieux ont une dimension politique. Ne serait-ce que parce qu'il existe certes dans nos démocraties le droit de se réunir religieusement, mais qu'en même temps il faut déclarer les associations cultuelles qui sont créées. Le ministère de l'Intérieur français est aussi le ministère des Cultes, chargé de ces questions.

Le dilemme du Sanhédrin est donc réel : il lui faut prendre une décision, pour éviter des difficultés sur le plan religieux dans la communauté des Juifs, et sur le plan politique, pour éviter des problèmes avec l'autorité romaine.

C. 1. Mais pour nous, le problème humain et celui du salut sont primordiaux. Car cette mort du Christ, quelles qu'en soient en même temps les implications politiques, est d'abord la source du salut.

Jean, dans son évangile, veut nous montrer que les acteurs du drame sont conduits par Dieu et ne font qu'exécuter les décisions de Dieu. Ils croient tenir leur rôle, et même être les maîtres des choses. C'est faux, dit Jean : c'est Dieu qui commande tout. Les personnages sont ceux d'un théâtre dont le metteur en scène est Dieu. C'est pour cela que Jean dit au verset 51 : « Le grand-prêtre ne dit pas cela de soi-même ; mais, étant souverain sacrificateur cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation, et pour réunir les enfants de Dieu dispersés. »

On ne peut pas être plus clair : « il ne le dit de soi-même », mais de la part de Dieu ; « il prophétise », ce qui ne peut pas se faire sans Dieu, sinon la prophétie est fautive. Or ici elle est vraie. Et il dit : « Il faut qu'un seul meure pour toute la nation, afin que celle-ci ne meure pas. » C'est bien ce qui se passe : le Christ meurt pour tous, afin qu'aucun ne périsse, mais qu'ils aient tous la vie éternelle.

2. Ce qui se met en route en ce dimanche Judica pour nous, c'est l'œuvre commandée par Dieu qui va mener à notre salut. Le Fils devient l'exécutant du Père pour acquérir ce salut par son sacrifice sur la croix, à notre place. Il souffre et meurt pour nous et à notre place. « Le châtement repose sur lui », annonçait Esaïe. Jean nous montre l'inéluctable nécessité de cette mort, et le théâtre de personnages en tout genre qui vont exécuter cette mission du Fils, sans même savoir ce qu'ils font.

D. 1. « Judica » : « Rends-moi justice contre une nation non sainte. » Il faut rendre justice à ce Christ mort pour nous. Le Christ le demande au Père. Il le demande aussi à nous, les bénéficiaires de son action. Exécutons donc cet ordre du Seigneur, et rendons-lui la gloire qui lui revient. Acclamons ce Christ et chantons ses mérites. Amen.

Cantiques

Alléluia 33/02 : Voici l'annonce de la mort

Alléluia 33/03 (Arc 457) : Tu nous aimes, ô bon berger

Alléluia 33/11 (Arc 453) : Pour quel péché, Jésus

Alléluia 33/12 (Arc 254) : Entonnons un saint cantique

Alléluia 33/23 (Arc 421) : Jésus, ô nom qui surpasse

EG 97 : Holz auf Jesu Schulter, von der Welt verflucht

EG 256 (RA 182) : Einer ist's, an dem wir hangen

EG 346 (RA 357) : Such wer da will ein ander Ziel

Sur le site chants-protestants.com

Jésus-Christ, devant ta croix

L'Agneau de Dieu va de bon cœur

Regardez ! L'Agneau de Dieu

Prière d'intercession

1. Rends justice, ô Père, à ton Fils,
qui t'a été obéissant jusqu'à la mort
et qui sur la croix est mort pour nous et à notre place.
Fais que les tiens dans ton Eglise
confessent son mérite
et lui rendent la gloire qui lui est due. Amen.
l'assemblée reprend : Amen.

2. Rends justice, ô Dieu,
à ton Eglise sur cette terre.
Pardonne-lui ses péchés
et justifie les tiens par le sang de ton Fils.
l'assemblée reprend : Amen.

1. Rends justice, ô Dieu,

à ceux de ton Eglise qui souffrent,
à cause de l'attaque contre la vérité de ton évangile,
par la diffusion de fausses doctrines
et les accusations injustes.
l'assemblée reprend : Amen.

2. Nous te prions en particulier pour ceux qu'on persécute,
dans notre pays comme à l'étranger.
Nous te prions pour les Eglises du Moyen-Orient
et de l'Egypte,
et pour l'œuvre de l'Action chrétienne en Orient.
Nous te prions pour les Eglises d'Ethiopie et du Soudan,
et nous te disons : « Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu. »
l'assemblée : « Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu. »

1. Nous te prions pour les Eglises d'Afrique
victimes des persécutions des islamistes.
En particulier pour les Eglises du Nigeria et du Congo,
et nous te disons : « Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu. »
l'assemblée : « Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu. »

2. Nous te prions pour ceux
qui sont incarcérés sans jugement,
expropriés de leurs biens
et séparés de leurs familles,
et nous te disons : « Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu. »
l'assemblée reprend : Amen.

1. Entends, Seigneur, la voix de ceux qui réclament justice,
qui se confient en toi
et attendent que leur droit soit reconnu.
Accorde-leur le courage dans la lutte
et la patience dans leurs combats.
Nous te disons : « Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu. »
l'assemblée : Exauce-nous, Seigneur, notre Dieu. »

2. Nous t'en prions par notre Seigneur Jésus-Christ,
ton Fils, le Juste,
qui après avoir souffert est ressuscité et siège avec toi,
Père, et le Saint-Esprit, au trône de la gloire,
pour les siècles des siècles.

Assemblée : Amen

Sans transition, pasteur et assemblée : Notre Père